



Cher.es ministres et président.es de conseils

Suite aux élections européennes et en vue des prochaines élections législatives, nous, membres du conseil de l'UEPAL et responsables territoriaux, inspecteur.es ecclésiastiques luthériens et président.es de consistoires réformés, sommes concernés par l'évolution de la situation politique ; nous partageons votre émotion, et aussi vos questionnements et l'inquiétude devant une page de notre histoire.

Témoins de l'enseignement du Christ, nous redisons l'attachement de notre protestantisme aux valeurs de la République exprimées dans la déclaration du conseil de l'UEPAL du 13 juin 2024 ([voir la déclaration ici](#)).

Il nous apparaît important de partager ces 3 points :

- dans certaines circonstances, ce ne sont pas tant les analyses, les argumentations, les savoirs - aussi justes et pertinents soient-ils – qui aident, mais plutôt le témoignage : une parole personnelle exprimera nos convictions, nos questionnements et pourra aussi dire son choix personnel de ne pas voter pour tel parti. Un témoignage qui pourra aussi ouvrir aux échanges et aux débats ;
- offrir des temps d'échanges et de ressourcement, des lieux d'expression pour les questions, les peurs, les convictions. La capacité à écouter, la possibilité d'exprimer des désaccords permettraient alors de prendre au sérieux, voire d'entrer en débats ;
- dans les échanges et prises de parole, nous pensons qu'il est important d'éviter de donner des leçons ou de se mettre dans une attitude de « sachant » vis-à-vis des personnes qui votent ;

Soyez assuré.es de notre engagement et de notre soutien

*« Cela importe d'autant plus que vous savez en quel temps nous sommes :
c'est l'heure de vous réveiller enfin du sommeil ! » Romains 13,11*

Signataires :

- Inspecteurs.trices ecclésiastiques :
Isabelle Gerber, Danielle Hauss-Berthelin, Esther Lenz, Ruth Wolff-Bonsirven, Marc Fritsch, Jehan Claude Hutchen, Gérard Janus
- Président.es de consistoires réformés :
Céline Sauvage, Matthias Dietsch, Michel Paniel
- Le Conseil de l'Union

P.j. : déclaration UEPAL du 13 juin 2024